

APPEL À MANIFESTATION D'INTENTION (AMI)

Projet ExpLOI

Référence : N° COI/EXPLOI/AMI/2025/001

Pays concerné : Île Maurice

La **Commission de l'océan Indien (COI)**, à travers son projet régional **Expédition Plastique océan Indien (ExpLOI)** mis en œuvre dans les 5 pays de l'océan Indien (Comores, La Réunion (France), Madagascar, Maurice et Seychelles) et financé par l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds Français pour l'environnement mondial (FFEM), lance un **Appel à Manifestation d'Intention (AMI)** destiné aux acteurs mauriciens engagés dans la lutte contre la pollution plastique.

L'objectif est de soutenir et renforcer les initiatives locales visant à réduire la pollution plastique à l'Île Maurice et à promouvoir une économie circulaire durable, inclusive et innovante, en particulier auprès des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables.

Cet appel à projet vise à soutenir des projets concrets qui réduisent la pollution plastique dans l'Océan Indien, en encourageant les principes des 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre) et favorisant la création d'emplois verts durables, notamment pour les jeunes et les femmes.

Quels types de projets sont éligibles ?

- Projets de prévention, réduction et réutilisation des plastiques
- Projets de collecte, tri et recyclage des déchets plastiques
- Projets d'expérimentation ou de recherche/action en matière de réduction des plastiques.

Qui peut postuler ?

- **Acteurs non étatiques** : secteur privé et société civile (ONG, entreprises, coopératives, etc.)
- **Acteurs établis sur le territoire** de la République de **l'Île Maurice** (y compris Rodrigues et autres îles)
- **Acteurs ayant mis en œuvre et terminé avec succès au moins un projet** ou mené une activité en lien avec l'économie circulaire du plastique au cours des 3 dernières années
- **Acteurs légalement constitués** ou ayant lancé la procédure de reconnaissance juridique depuis plus de 6 mois avant la date de la soumission

L'appui technique et financier proposé

Une dizaine de porteurs de projets seront sélectionnés à l'issue de cet Appel à Manifestation d'Intention (AMI) et bénéficieront d'une **pré-incubation** afin de renforcer leurs compétences en montage de projet (aspects administratifs techniques et financiers) et finaliser leur projet.

Trois porteurs de projets seront ensuite sélectionnés et bénéficieront d'une incubation complète sur 18 mois, ainsi que d'une subvention pouvant aller jusqu'à **50 000 €**, couvrant au **maximum 50 % du coût total du projet**. Les porteurs devront **mobiliser des cofinancements complémentaires**, sous forme de fonds propres, dons ou apports en nature.

Les grandes phases de l'appel à projet :

Phase 1 Appel à Manifestation d'Intention (AMI)	1. Envoi d'un dossier simplifié + documents administratifs 2. Pré-sélection d'une dizaine de projets 3. Préincubation (renforcement des compétences, appui juridique, montage de projet...) 4. Rédaction d'un dossier complet
Phase 2 Sélection finale & incubation	1. Présentation orale du projet complet (pitch) 2. Sélection de 3 projets (max) 3. Incubation complète + accompagnement personnalisé 4. Co-financement jusqu'à 18 mois

Dates à retenir

- Réunion d'information en ligne : **25 août 2025 à 11h**. Le lien pour la connexion sera communiqué sur demande par mail à l'adresse suivante: exploit@coi-ioc.org.
- Questions à envoyer avant le **29 août 2025** à l'adresse suivante : exploit@coi-ioc.org , copie à : smc@coi-ioc.org ; hanitra.r@coi-ioc.org
- **Date limite de soumission : 15 septembre 2025 à 17h (heure Maurice)**

Dossiers à envoyer uniquement par mail à l'adresse suivante :

exploit@coi-ioc.org , copie à : smc@coi-ioc.org ; hanitra.r@coi-ioc.org